

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt- neuf mai deux mille vingt, convocation du Conseil Municipal d'Aclou adressée à chacun des Conseillers Municipaux pour le vendredi 5 juin deux mille vingt à 19 heures afin de délibérer sur :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 mai 2020
- Constitution des commissions communales
- Présentation et vote du projet suite à la relance économique du département/ demande de subvention DETR
- Entretien des espaces verts
- Modification de l'abonnement téléphonique de salle Philippe Bullet/Achat de téléphone

Présents : Mr Nicolas SEYS, Mme Claudine HABRAN, Mme Françoise LEPRÊTRE, Mme Emilie TONEIN, Mme Séverine ROUSSEAU, Mme Brigitte PIETTE, Mr Fabien PLET, Mr Mickaël REGNAULT, Mr Christophe PIGEON, Mr Steve LENOIR, Mr François LACALMETTE.

1 / Approbation du compte-rendu du conseil du 28 mai 2020

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le compte-rendu du conseil du 28 mai 2020.

2/ Constitution des commissions communales

- Salle Ph.Bullet : Location Mme Françoise Leprêtre
Entretien Mr Lenoir Steve - Mme Rousseau Séverine
- Eglise : Entretien Mme Tonein Emilie – Mr Fabien Plet
- Associations : Gym volontaire : Mme Séverine Rousseau
ASCLA : Mme Emile Tonein – Mr Steve Lenoir
Anciens Combattants : Mr Seys Nicolas – Mr Pigeon Christophe
Saint Rémi : Mr Fabien Plet – Mme Emilie Tonein
- Cérémonies : Mmes Claudine Habran– Séverine Rousseau
- Communication : Mmes Séverine Rousseau - Emilie Tonein - Brigitte Piette
- Eclairage public : Mr Lacalmette François – Mr Nicolas Seys
- Espaces verts : Mr Mickaël Regnault – Mr Lenoir Steve –Mr Nicolas Seys –
Mme Habran Claudine – Mme Leprêtre Françoise
- Budget : Monsieur Christophe Pigeon – Monsieur Nicolas Seys

✦ Madame Claudine Habran est nommée la personne référente à contacter par les anciens de la commune. Elle est joignable soit par téléphone à son domicile au 02 32 44 36 20, par mail à claudinehabran27@sfr.fr ou à la mairie.

3/ Demande de subvention DETR/EURERELANCE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de travaux relatif à la mise en conformité des installations électriques de la mairie, de la salle communale et des sanitaires de la mairie.

Vu l'état de vétusté de l'installation électrique de la mairie, des sanitaires et du local à archives, vu la vétusté et le manque d'hygiène des sanitaires, suite à l'appel à projet exceptionnel du département, vu le montant estimatif des travaux chiffrés à 19 400 € HT ; considérant qu'il est

nécessaire que ces travaux soient réalisés : le conseil municipal, après en avoir délibéré émet un avis favorable au projet de mise aux normes et accepte les devis proposés. Pour l'aider dans le financement de ces travaux, le conseil municipal sollicite une aide au titre de la DETR/EURE PLAN DE RELANCE.

4/ Entretien des espaces verts

Monsieur le Maire demande à l'ensemble du conseil municipal de bien vouloir se prononcer concernant l'entretien de la commune : Soit conserver le poste de l'employé communal ou mandater une entreprise. Après réflexion le conseil municipal décide de maintenir le poste d'adjoint technique qui est actuellement occupé par Monsieur Théo Thierry.

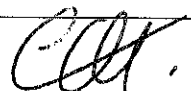
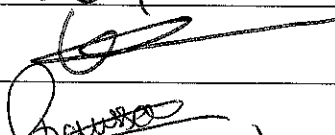
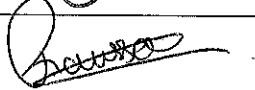

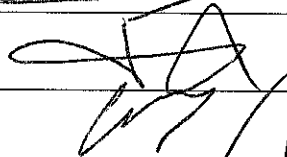
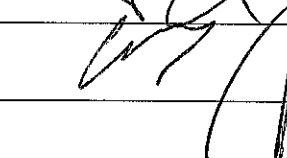
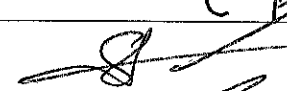
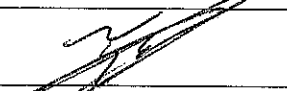


Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal qu'il convient de changer le tracteur à pelouse ; Monsieur Lacalmette a retenu l'entreprise Ruault à Brionne. Celle-ci viendra faire une démonstration avant l'achat ; Monsieur Lacalmette, Mr Regnault et Mr Seys participeront à la démo. Cet investissement sera prévu sur le budget primitif 2020

5/ Modification de l'abonnement téléphonique

A la demande de Monsieur le Maire, le conseil municipal émet un favorable pour modifier le contrat téléphonique de la salle Ph Bullet. Ce nouveau contrat permettra de diminuer les coûts de télécommunication au minimum de 30% avec en prime la possibilité de pouvoir envoyé des SMS ceci afin de favoriser l'information et l'échange avec les habitants de la commune. Le conseil municipal émet un avis favorable pour l'achat d'un téléphone portable (envoi de SMS).

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15.

LISTE DES MEMBRES PRESENTS AU CONSEIL

HABRAN	Claudine	
LEPRÊTRE	Françoise	
ROUSSEAU	Séverine	
PIETTE	Brigitte	
TONEIN	Emilie	
LACALMETTE	François	
PIGEON	Christophe	
LENOIR	Steve	
PLET	Fabien	
REGNAULT	Mickaël	
SEYS	Nicolas	